

## C1 - ENR 04 Version 12

### Coût des examens effectués hors prescription médicale

DEPUIS LE 15/01/2010 VOUS AVEZ LA POSSIBILITE DE REALISER DES EXAMENS BIOLOGIQUES HORS PRESCRIPTION MEDICALE. LES BIOLOGISTES MEDICAUX SONT A VOTRE DISPOSITION POUR VOUS AIDER DANS VOTRE DEMARCHE. N'HESITEZ PAS A LEUR DEMANDER CONSEIL.

#### COUT DES PRINCIPAUX EXAMENS BIOLOGIQUES (€ TTC)

EXAMEN BIOLOGIQUE	ANALYSE (Dossier mini 5,40 €)	PRELEVEMENT	Prise en charge du dossier
CHOLESTEROL	1,35 €	<b>6.08 € Prise de sang/ Forfait risque sanguin  + 1,35 € Si acte unique</b>	<b>4,59 €</b>
BILAN LIPIDIQUE COMPLET (EAL)	5,13 €		
TSH (Thyroïde)	6,48 €		
FERRITINE (réserve en fer)	6,48 €		
GLYCEMIE	1,35 €		
HbA1c (suivi du diabète)	5,94 €		
PCR (Inflammation aiguë)	2,16 €		
NFS (Cellules sanguines)	6,75 €		
B-HCG (test de grossesse)	7,02 €		
ECBU (Infection urinaire)	16,20€ + Forfait risque bactériologique 2,16€		
<b>Prélèvement sanguin (PRELEV, à remettre au patient) 20 €</b>	<b>Prétraitement (PRETRA, centrifugation, transfert, congélation) 10 €</b>		<b>Expédition (EXPEDI, coût de base à ajuster) 15€</b>

Les examens vous sont facturés au tarif fixé par la Nomenclature des Actes de Biologie Médicale, sans surcoût. Le résultat vous sera remis et pourra être transmis à votre médecin sur demande. Pour obtenir le coût de votre dossier vous devez additionner le prix des analyses choisies (minimum imposé par la nomenclature 5,40€), le prix du prélèvement (hors ECBU), des différents forfaits et majorations et le prix de la prise en charge du dossier.